

# Agrément et renouvellement de l'agrément des assistants maternels et des assistants familiaux

## OBJECTIFS

- Connaître les normes en vigueur et savoir les mettre en œuvre concrètement
- Savoir gérer les situations nouvelles
- Être à même de motiver utilement les décisions
- Assurer la sécurité juridique des décisions

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques du formateur
- Analyse des dispositions législatives et réglementaires
- Exemples jurisprudentiels et cas pratiques (à partir de l'expérience des stagiaires)

## PUBLIC

Ensemble des personnels chargés de l'agrément et du suivi des assistants maternels et des assistants familiaux.

DATES :  
PARIS > 20-21 JUIN 2012

DURÉE : 2 jours

TARIF : 1 020 euros HT

## PROGRAMME

### Le dépôt de la demande d'agrément

- La constitution du dossier d'agrément
- L'instruction de la demande d'agrément

### Les critères de l'agrément

- Les critères tenant à la personne
- Les critères tenant aux conditions matérielles

### La décision du président du conseil général

- Les décisions d'agrément (délai, contenu)
- Les décisions de refus d'agrément (procédure, motivation)
- Focus sur : la rédaction de la motivation des décisions

### L'exercice de l'agrément

- Le nombre d'enfants accueillis
- Changement de département
- Le suivi des pratiques et le contrôle

### Le renouvellement de l'agrément

- La procédure
- Les conditions de fond

### La modification de l'agrément

- A l'initiative du Président du conseil général
- A l'initiative du titulaire de l'agrément

### La suspension et le retrait de l'agrément

- Les conditions de fond
- Les conditions procédurales
- Les conséquences
- Focus sur : que faire en cas d'enquête pénale ?

### Les responsabilités en jeu

- La responsabilité pour faute
- La responsabilité sans faute